

Réf: Dossier 355202

## Avis de constitution

### SOCIETE « ARAVNA ORTHOCARE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody angré 8e  
tranche, carrefour prière, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024 , et enregistrés le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARAVNA ORTHOCARE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
La conception et la fabrication d'orthèses  
Orthopédiques ;  
La rééducation fonctionnelle ;  
Autres ...

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de  
commerce ;

La prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody angré 8e  
tranche, carrefour prière, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M AWAKA CHRISTIAN AUGUSTE HERMANN

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11199      du      29/10/2024      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°66813/GTCA/RC/2024 du 29/10/2024

